

## **Énoncé de position du Comité de pharmacie et de thérapeutique de l'Association canadienne de dermatologie sur le vaccin contre le zona**

Le zona cause une éruption vésiculeuse douloureuse, se limitant habituellement à un seul dermatome; il est causé par la réactivation du virus varicelle-zona (VVZ) dans les ganglions d'un nerf sensitif, après une première infection. La complication la plus fréquente est une névralgie postherpétique (NPH), qui généralement a de graves répercussions sur la qualité de vie, en particulier chez les personnes âgées. Cette complication se caractérise par une douleur neurogène prolongée (qui persiste ordinairement pendant > 90 jours) souvent invalidante, suite à une infection aiguë par le virus du zona. Elle survient chez environ 20 % des adultes, mais au moins chez le tiers des octogénaires. L'efficacité des solutions thérapeutiques est limitée. Parmi les autres complications possibles du zona, citons des infections oculaires susceptibles d'entraîner la cécité, des infections du système nerveux central, des paralysies de nerfs comme le syndrome de Ramsay-Hunt, des maladies neuromusculaires comme le syndrome de Guillain-Barré, et des infections bactériennes secondaires.

Au Canada, il existe un vaccin permettant de réduire la fréquence du zona. Il s'agit d'un vaccin vivant atténué, qui est indiqué dans la prévention du zona chez les adultes de plus de 50 ans. Au cours de l'essai clinique pivot sur l'efficacité, ce vaccin a réduit de 51,3 % l'incidence du zona dans une population composée de 38 546 sujets adultes de plus de 60 ans. Le vaccin a aussi réduit de 66,5 % l'incidence de la névralgie postherpétique, ce qui représente une baisse considérable. Au cours d'une étude menée par la suite auprès de 22 439 sujets de 50 à 60 ans, le vaccin a réduit de 69,8 % la fréquence du zona et de 73 % la douleur associée au zona dans cette même population.

Ce vaccin est exempt de mercure (thimérosal). Mais comme il contient le virus vivant atténué, on devrait éviter de l'administrer chez les personnes immunodéprimées ou qui prennent des médicaments servant à modifier l'activité du système immunitaire (« produits biologiques »). Bien que des études aient montré que ce vaccin n'était associé à aucune hausse des événements indésirables graves par rapport à un placebo, on a tout de même signalé l'apparition de réactions au point d'injection (entre autres une éruption cutanée ressemblant à celle qui survient en cas de varicelle). Aucun cas de contraction de la varicelle n'a été signalé chez quiconque ayant reçu ce vaccin. Cependant, en cas de réactions, on recommande de recouvrir les lésions jusqu'à ce qu'elles disparaissent.

On vous recommande de consulter votre médecin de premier recours ou votre dermatologue pour savoir si la vaccination contre le zona serait indiquée dans votre cas.